POINT DE MIRE

la réorganisation

Numéro 24 • avril 2011

Budget de l'Ontario de 2011

Le budget de l'Ontario de 2011 a été publié le 29 mars 2011. Un grand nombre d'entre vous se demandent peut-être l'impact que le Budget aura sur le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le 7 avril 2011, la ministre des Services sociaux et communautaires a écrit aux partenaires du gouvernement dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Sa lettre décrit les bonnes nouvelles que le Budget apportera pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

La lettre de la ministre aux partenaires du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Le 7 avril 2011

La présente vise à vous mettre au courant du budget de l'Ontario 2011 qui vient d'être annoncé.

Comme vous le savez peut-être, les perspectives d'avenir de l'Ontario s'améliorent. L'économie reprend et les emplois reviennent.

Le budget de l'Ontario 2011 continue de soutenir l'engagement du gouvernement en faveur de la reprise économique de la province.

Ce budget nous permet de renouveler nos efforts axés sur la réduction du déficit, tout en protégeant des services publics vitaux comme l'éducation et les soins de santé, des investissements qui ont une incidence sur toutes les Ontariennes et tous les Ontariens, y compris les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Même si, une fois de plus, le budget sera serré cette année, nous trouvons tout de même des moyens d'aider les personnes qui en ont le plus besoin. Cette année, nous sommes de nouveau en mesure d'augmenter légèrement les prestations accordées aux personnes qui bénéficient du

la suite sur la page suivante ...

Ontario

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et d'effectuer des investissements essentiels dans le domaine de la santé mentale.

À l'heure où nous continuons de réorganiser le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, nous savons qu'il existe des besoins immédiats en matière de services et de soutiens supplémentaires dans toute la province.

C'est pourquoi j'ai eu le plaisir d'annoncer hier soir à la conférence annuelle de l'Ontario Association on Developmental Disabilities que le budget de cette année inclut un financement supplémentaire de 40 millions de dollars pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, soit :

- 15 millions de dollars pour venir en aide aux personnes qui vivent à domicile, par le biais du programme Passeport et du Programme de services particuliers à domicile, et
- 25 millions de dollars pour les organismes afin de leur permettre d'offrir un soutien vital et de stabiliser le financement accordé pour des centaines de personnes qui ont besoin de soins urgents. Nous nous engageons également à octroyer l'année prochaine un financement supplémentaire de 12,5 millions de dollars pour les besoins urgents et les situations de crise, portant ainsi le total à 37,5 millions de dollars.

Ceci s'ajoute aux investissements que nous avons effectués dans le cadre du budget provincial de 2010. On avait alors octroyé 36,3 millions de dollars aux personnes atteintes d'une déficience intellectuelle qui avaient des besoins urgents en matière de soutien et 20 millions de dollars pour la réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Grâce à ces nouveaux investissements, notre gouvernement a augmenté le financement accordé au secteur de 108,8 millions de dollars depuis le budget de 2010. Il s'agit d'un investissement en faveur des personnes qui bénéficient de ces services et des familles et des collectivités qui bénéficient de la présence de personnes ayant une déficience intellectuelle.

Nous vous transmettrons prochainement de plus amples détails concernant l'affectation de ces fonds.

Nous vous remercions pour tous les efforts que vous déployez au quotidien au nom des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

m meilleur

Madeleine Meilleur
La ministre des Services sociaux et communautaires,

Numéro 24 • avril 2011

Vous nous avez posé plusieurs questions...

Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Dans nos derniers numéros, nous vous avons parlé des nouveaux points de contact (appelés « entités de demande » dans notre législation) pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous avons le plaisir de vous annoncer que les points de contact porteront officiellement le nom de **Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.**

Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ont suscité énormément d'intérêt dans tout le secteur. Vous aviez beaucoup de questions à nous poser. Voici ce que vous devez savoir :

Q : Que pouvons-nous attendre des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

R : À compter de juillet 2011, les adultes ayant une déficience intellectuelle pourront avoir recours aux Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle situés dans leur région pour faire une demande de services et de soutien.

Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle :

- fourniront des renseignements relativement aux services et aux soutiens disponibles et mettront les personnes en lien avec lesdits services et soutiens;
- confirmeront l'admissibilité des personnes qui déposent pour la première fois une demande de services et de soutien; et
- réaliseront des évaluations grâce à la nouvelle trousse de demande afin d'établir les besoins des personnes en matière de services et de soutien.

Q : Dans quelle mesure les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle vont-ils permettre d'améliorer le processus de demande?

R : À l'heure actuelle, les personnes ayant une déficience intellectuelle déposent leurs demandes de services et de soutien de façon très différente selon la région de la province dans laquelle elles se trouvent. Un grand nombre de personnes déposent des demandes de services auprès de plusieurs organismes. Bien souvent, des personnes ayant des besoins similaires bénéficient de niveaux de soutien différents, dépendamment de la façon dont elles sont évaluées, de l'organisme auquel elles font appel et de l'endroit où elles se trouvent. Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle :

- offriront aux personnes un guichet unique pour déposer une demande de services et de soutien dans leur collectivité;

- fourniront des renseignements sur les services et les soutiens;
- confirmeront l'admissibilité des personnes en se conformant à des critères constants partout dans la province; et
- identifieront les besoins des personnes en matière de services et de soutien en ayant recours à une trousse de demande provinciale.

Q : En quoi cette méthode de demande de services est-elle préférable?

R : Les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille font souvent des demandes de services en plusieurs endroits et remplissent dans ce cadre plusieurs formulaires de demande dont les critères et les règlements d'admissibilité ne sont pas cohérents. Le fait d'adopter une approche à guichet unique permettra d'accroître la qualité des renseignements et d'éviter les redondances. Tout le monde utilisera la même demande, ce qui rendra notre nouvelle approche plus équitable.

Q : Quand les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle seront-ils opérationnels?

R : Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle seront opérationnels le 1er juillet 2011. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un jour férié, la première journée ouvrable sera le 4 juillet 2011.

Q : Où les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille peuvent-elles se rendre en attendant l'ouverture des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

R : Les personnes continueront à avoir recours au processus de demande actuel au sein de leur collectivité.

Q : Quels sont les organismes qui vont gérer les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle dans ma région?

R : Région du Centre-Est
- York Support Services Network

Région du Centre-Ouest
- Sunbeam Residential Development Centre

Région de l'Est
- Service Coordination des services

Région de Hamilton-Niagara
- Contact Hamilton pour les services à l'enfance et à l'adaptation

Région du Nord-Est
- MAINS LeReseaudaideauxfamilles.ca

Région du Nord
- Lutheran Community Care Centre de Thunder Bay

Région du Sud-Est
- Extend-A-Family

Région du Sud-Ouest
- Community Services Coordination Network

Région de Toronto
- Surrey Place Centre

Q : Allez-vous élargir le champ des options de financement direct lorsque les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle deviendront opérationnels?

R : Nous savons que les familles veulent pouvoir bénéficier d'un choix et d'une flexibilité accrus afin de faire coïncider les services et les soutiens offerts avec les besoins et les capacités de chacun. Nous sommes en train d'envisager de nouvelles possibilités de financement direct dans le cadre des travaux de transformation des services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, mais nous n'allons pas les mettre en place en juillet 2011.

Q : Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle décideront-ils qui obtiendra des services et à quelle hauteur?

R : Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle seront le seul centre pour les adultes qui présentent une demande de services et de soutien. Ils confirmeront l'admissibilité des personnes aux services et au soutien. Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ne seront pas responsables de déterminer les montants de financement ou de décider de l'ordre de priorité pour l'accès aux services.

À l'avenir, les décisions sur la priorité en matière de services et les niveaux de financement seront prises par un organisme de financement distinct dans le cadre d'un nouveau processus visant à déterminer qui obtiendra la priorité d'accès aux services et aux soutiens disponibles. D'autres détails seront communiqués au fil de l'évolution des travaux.

Tant que ces organismes de financement ne seront pas créés, les collectivités continueront d'avoir recours aux mécanismes existants pour décider qui recevra la priorité pour l'accès aux services et aux soutiens disponibles, et à quelle hauteur. Le ministère collaborera néanmoins avec les collectivités pour améliorer la cohérence de la prise de décisions à l'échelle de la province.

Ce qui va changer lorsque les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle deviendront opérationnels en juillet 2011

Demande de services et de soutien et admissibilité	• Les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille s'adresseront aux Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle pour obtenir des renseignements et faire une demande de services et de soutien. • Les organismes de service ne confirmeront pas l'admissibilité d'une personne en matière de services ou ne rempliront pas non plus la trousse de demande pour évaluer ses besoins. • Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle confirmeront l'admissibilité des adultes qui font, pour la première fois, une demande de services et de soutien pour les personnes ayant une déficience intellectuelle financés par le ministère en se conformant aux nouveaux critères d'admissibilité.
Priorité en matière de services et de soutien	• À l'heure actuelle, il existe plusieurs façons d'établir des priorités en matière de services et de soutien. Le ministère va travailler avec les collectivités pour trouver des moyens d'améliorer la cohérence et la transparence du processus de détermination de la priorité d'accès aux services et aux soutiens. • À l'avenir, un nouveau processus provincial de détermination des priorités relativement aux services et aux soutiens sera mis en place.
Identifier les besoins en matière de services et de soutien	• Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle réaliseront toutes les évaluations au moyen de la nouvelle trousse de demande, laquelle permettra d'identifier les besoins en matière de services et de soutien de tous les adultes ayant une déficience intellectuelle. • La trousse de demande sera utilisée avec tous les nouveaux demandeurs. • Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle utiliseront la nouvelle trousse de demande pour évaluer toutes les personnes bénéficiant de services ou en attente de services dans les cinq ans à venir. Au cours de cette période, si vous attendez de pouvoir bénéficier de services ou de soutien, vous continuerez à être pris en considération lorsque de nouveaux services et soutiens deviendront disponibles.

Ce qui ne va pas changer lorsque les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle deviendront opérationnels en juillet 2011

Access to services and supports	• Les organismes de service continueront à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle.
Eligibility for services and supports	• Les personnes qui bénéficient déjà de services, ou qui ont déposé une demande et qui attendent de bénéficier de certains services n'auront pas besoin de reconfirmer leur admissibilité. Elles resteront admissibles et maintiendront leurs droits acquis dans le nouveau système.
Funding for services and supports	• Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ne dépasseront pas les financements et les ressources disponibles dans chaque région. Au fur et à mesure que d'autres ressources deviendront disponibles, les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle orienteront les personnes vers les services offerts.
Direct funding options for services and supports	• Aucune option nouvelle de financement direct ne sera disponible lorsque les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle deviendront opérationnels en juillet 2011. Des détails relatifs à l'augmentation du nombre d'options disponibles en matière de financement direct seront communiqués au fur et à mesure de l'avancement des travaux. • Parmi les programmes ministériels existants qui fournissent un financement direct figurent le Programme de services particuliers à domicile et le programme Passeport pour l'intégration communautaire. Il est possible d'obtenir des renseignements sur les moyens d'accéder à un financement par le biais de ces programmes en communiquant avec le bureau régional du ministère des Services sociaux et communautaires de votre localité.

Le point sur la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

La Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, un partenariat entre le ministère des Services sociaux et communautaires et le Provincial Network on Developmental Services, continue de faire des progrès en ce qui a trait au positionnement du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle comme étant une « carrière de premier choix » en Ontario. Voici une mise à jour sur l'avancement des travaux au sein des différents comités.

Le Comité directeur organisera un forum le 10 mai 2011. Le comité mettra en avant les progrès accomplis à ce jour relativement à la mise en place de cette stratégie et dévoilera les prochaines étapes du projet et notamment la liste officielle des compétences de base nécessaires pour travailler dans le secteur. Tous les organismes sont encouragés à participer au forum.

Le Comité de la formation en organisme et le Comité de la promotion et de la sensibilisation remettront leurs rapports finals au Comité directeur aux fins d'examen. Le Comité de la promotion et de la sensibilisation travaille également d'arrache-pied à la réalisation de vidéos qui seront affichées sur YouTube et à l'élaboration d'une page Facebook – des outils intéressants et modernes qui seront utilisés à l'avenir pour faire la promotion du secteur et pour faciliter le recrutement d'employés et de bénévoles.

Le Comité de mise en œuvre en matière de compétences de base a quant à lui presque finalisé le guide qui aidera les organismes à adopter les compétences de base que devront avoir les professionnels des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les compétences de base définissent les compétences, les aptitudes et l'attitude que **les employés des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle** doivent posséder.

De plus amples détails sur la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle seront disponibles dans les prochains numéros de Point de mire. Gardez l'œil ouvert!

L'Arche Daybreak

La ministre des Services sociaux et communautaires, Madeleine Meilleur, a visité L'Arche Daybreak à Richmond Hill, le jeudi 10 mars. En discutant avec des clients et des membres du personnel, la ministre Meilleur a pris connaissance des programmes de cinq jours axés sur les besoins et les compétences que l'organisme offre aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans la région de York.

De gauche à droite : Jim, Membre du conseil de L'Arche; La ministre Meilleur; Carl, Dirigeant communautaire de L'Arche; Le député provincial Dr. Reza Moridi, Richmond Hill; Joey, Membre de base de L'Arche; Debbie, Membre de base de L'Arche; La députée provinciale Dr. Helena Jaczek, Oak Ridges-Markham; Kara, Membre de base de L'Arche

Point de mire sur l'inclusion

Dans ce numéro, nous brossons le portrait de deux très bons exemples d'inclusion. Nous commençons par une histoire portant sur un projet qui aide les jeunes femmes ayant une déficience intellectuelle à acquérir les compétences en matière de leadership nécessaires pour conseiller d'autres femmes ayant des capacités similaires. C'est une histoire qui met l'accent sur l'auto-détermination. La deuxième histoire raconte comment un organisme utilise les médias sociaux pour sensibiliser la population vis-à-vis de la notion d'inclusion.

Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles idées d'histoire. Si vous souhaitez partager une histoire portant sur l'inclusion, n'hésitez donc pas à nous envoyer un courriel à l'adresse : dstransformation.css@ontario.ca.

Young Women's Leadership Group [Groupe des jeunes meneuses] pour les femmes ayant une déficience intellectuelle

— Barb Hiland, directrice des opérations, Community Living Peterborough

À l'issue de la formation qu'elles suivent actuellement, dix jeunes Ontariennes deviendront des leaders et des ambassadrices. À ce titre, elles éduqueront leurs pairs, le personnel de l'organisme, les collectivités ainsi que les gouvernements provincial et fédéral sur l'importance à accorder aux droits des femmes, sur l'inclusion et sur l'auto-détermination des femmes ayant une déficience intellectuelle.

Ces jeunes femmes font partie du Groupe des jeunes meneuses de Community Living Peterborough. Ensemble, elles vont élaborer un modèle d'inclusion qu'elles présenteront à des intervenants communautaires, ce qui comprend des écoles et des lieux de travail. Le Fonds communautaire pour les femmes, qui est géré par Condition féminine Canada, a octroyé un financement d'un montant de 62 596 $ à ce projet.

De mars 2010 à mars 2012, le projet formera ces jeunes femmes à faire du mentorat auprès d'autres femmes vivant une situation similaire. Pour ces femmes, l'objectif consiste à inciter notre organisme et nos collectivités à faire en sorte que les femmes ayant une déficience intellectuelle puissent mener une vie plus valorisante et puissent occuper la place qui leur revient de droit au sein de la collectivité, en un mot qu'elles puissent devenir des citoyennes comme les autres.

Le projet de Community Living Peterborough, d'une durée de deux ans, fait la promotion de l'inclusion et de l'autodétermination des femmes ayant une déficience intellectuelle.

Ambassadrices en cours de formation, à l'arrière, de gauche à droite : **Laura Challice, Katie Galloro, Laura Viscardis, Krista Embury** et **Colleen Hickey**. À l'avant, de gauche à droite : **Jessica Coull, Meagan Glaeser** et **Kristin Laine**.

La formation a mis l'accent sur les compétences de leadership et de présentation, sur l'élaboration de présentations sur les droits des femmes, sur l'inclusion et sur la création d'outils permettant de vivre de façon autonome. Le groupe élaborera et effectuera ses propres présentations et fera la promotion de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées qui a été ratifiée récemment.

Ce que disent les participantes au programme :

Laura Challice :

« Je suis fière d'être une ambassadrice de Condition féminine Canada. J'ai hâte de découvrir ce que cette expérience va m'apporter à l'avenir. J'ai assisté à plusieurs séances de formation portant sur des sujets divers comme PowerPoint, les enjeux touchant les femmes, l'autodéfense et la prise en parole en public. J'ai beaucoup aimé le cours d'autodéfense. J'espère que je n'aurai jamais à m'en servir, mais je me suis bien amusée tout au long du cours. J'aime aussi rencontrer de nouvelles personnes. J'ai hâte de prendre la parole au nom de toutes les femmes et je suis vraiment heureuse d'avoir été retenue pour faire partie de ce groupe. »

Katie Galloro :

« J'aime acquérir de nouvelles compétences. J'aime écouter les conférenciers invités. J'ai hâte de rencontrer de nouvelles personnes au sein de la collectivité et de les écouter me parler d'elles. Ça va être fantastique. »

la suite sur la page suivante ...

Faire la promotion de l'inclusion par le biais des médias sociaux

— Keenan Wellar, LiveWorkPlay

Les médias sociaux deviennent de plus en plus importants pour ce qui est de créer des collectivités inclusives qui accueillent et acceptent des personnes ayant une déficience intellectuelle. Les organismes offrant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle mettent cependant beaucoup de temps à établir une présence dans les médias sociaux qui soit efficace.

Avec le changement que l'on connaît aujourd'hui vers une plus grande inclusion communautaire, la façon dont les organismes communiquent – ou ne communiquent pas – pour bâtir leur auditoire interne et pour toucher un auditoire externe est cruciale.

Les plateformes de médias sociaux, comme Facebook, Twitter et YouTube, sont plus que des sites Web divertissants. Ce sont des outils d'engagement vitaux qui peuvent aider certains organismes à toucher des personnes n'appartenant pas à leur auditoire traditionnel. Ils ne remplacent pas les activités de réseautage traditionnelles, mais ils peuvent rehausser les expériences interpersonnelles et permettre de bâtir des réseaux rapidement.

Par exemple, la nomination et la campagne électorale du président américain Obama ont prouvé que les médias sociaux pouvaient inciter des millions de personnes à agir et pouvaient générer des millions de dollars. Obama a réussi à toucher beaucoup d'électeurs privés de droits électoraux et marginalisés grâce à une campagne de marketing ayant recours, de façon massive, aux médias sociaux. Un grand nombre d'entre eux sont devenus des activistes fervents du jour au lendemain.

Les directeurs exécutifs et les membres de conseil d'administration doivent de la même façon profiter des médias sociaux et les utiliser. Ce sont des outils essentiels pour persuader les personnes et les communautés d'être plus accueillantes. Nous devons susciter l'enthousiasme des citoyens ordinaires relativement aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et les inviter à s'impliquer d'une façon qui puisse inclure les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le recours au marketing par le biais des médias sociaux comme complément à des méthodes plus traditionnelles comme les rassemblements, les événements et le marketing par le biais des médias de masse a constitué une composante essentielle de notre réussite. LiveWorkPlay a plus de 2 100 adeptes sur Twitter, plus de 2 300 « amis » sur Facebook et notre chaîne YouTube se situe au 32e

rang du classement des chaînes canadiennes à but non lucratif en termes d'audience. Notre campagne de recrutement de bénévoles constitue un très bon exemple de recours aux médias sociaux.

À l'été 2009, nous avons souhaité tripler le nombre de nos bénévoles pour passer de 30 à 90. Nous pensions que cela prendrait un an, mais nous avons atteint notre objectif en moins de six mois et nous l'avons même dépassé. Notre recrutement initial s'est fait pratiquement intégralement en ligne et nous avons fait en sorte qu'il soit facile pour les personnes intéressées de s'impliquer. Aujourd'hui, les bénévoles affluent en masse et, bien sûr, ils intègrent notre organisme, notre travail et nos idées au sein de leurs réseaux personnels et professionnels.

Tout cela n'est vraiment pas sorcier. Un grand nombre d'organismes ont déjà en leur sein des employés et des bénévoles qui sont des experts en réseautage. Nous devons élargir le champ de ces pratiques. Si notre petit organisme de base peut le faire, n'importe qui en est capable.

Une fois l'opération lancée, il faut bâtir en ligne une communauté qui regroupe les partisans existants et l'étendre à leurs réseaux personnels et professionnels. Cette communauté va alors s'agrandir naturellement et vous serez surpris du nombre de messages non sollicités de soutien que vous recevrez, de propositions d'aide et, oui, de dons en argent. Il existe des personnes qui cherchent une cause en laquelle elles croient. Faites-vous du marketing ou êtes-vous simplement en train de communiquer?

Je suis disponible si vous avez besoin d'aide. Je peux également vous mettre en liaison avec des personnes en mesure de vous aider. Vous me trouverez sur Facebook ou sur LinkedIn. Vous pouvez également m'écrire à l'adresse keenan@liveworkplay.ca.

Le logo en forme d'abeille de **LiveWorkPlay** symbolise la communauté, le réseautage et défie la loi de la gravité. Les scientifiques sont pantois devant la capacité des abeilles à voler en dépit d'un corps dont la forme est tout sauf aérodynamique. Toutes les apparences semblent indiquer qu'elles ne peuvent pas voler, mais elles y parviennent. Si elles reçoivent le soutien dont elles ont besoin, les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent voler elles aussi – et participer pleinement à la vie de la collectivité.

LiveWorkPlay

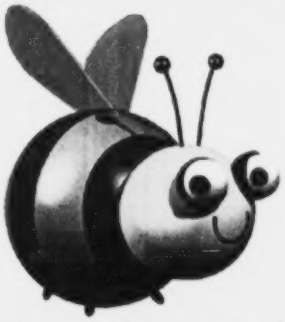

A Good Life for People with Intellectual Disabilities

www.liveworkplay.ca

Regardez nos vidéos

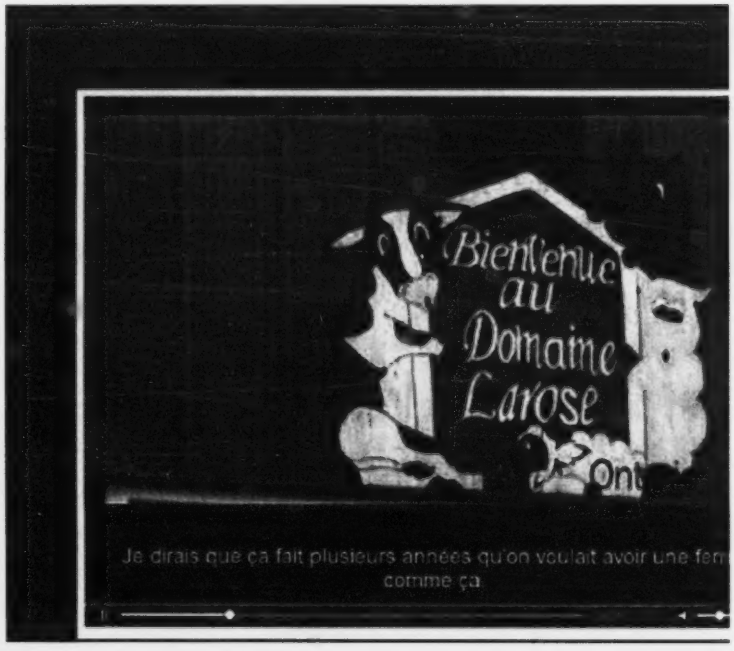

La vie à la ferme leur convient très bien

Domaine Larose – Le cœur de la ferme de loisirs

De bien des façons, Domaine Larose est un rêve devenu réalité. Il représente l'aboutissement d'un grand nombre de rêves visant à offrir d'autres possibilités aux adultes ayant une déficience intellectuelle.

Domaine Larose est une résidence et une ferme de loisirs située dans l'Est de l'Ontario. Elle est administrée par l'agence SEAPR (Services aux enfants et adultes de Prescott-Russell). Domaine Larose offre un style de vie rural et permet aux résidents de ressentir la satisfaction et la fierté associées au fait d'exercer une activité productive.

Regardez la vidéo du Domaine Larose à l'adresse : www.mcss.gov.on.ca/fr/mcss/about/stories/hobby_farm.aspx.

Racontez-nous votre histoire

Avez-vous entrepris un projet pour aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à établir des liens au sein de leur collectivité et à avoir un meilleur sentiment d'appartenance?

Courriel : tellyourstories@ontario.ca

POINT DE MIRE
la réorganisation

Numéro 24 • avril 2011

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des services communautaires et des politiques en matière de déficience intellectuelle

Tél. : 416 327-4954

Télec. : 416 325-5554

Tél. sans frais : 1 866 340-8881

Télec. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca

Ce bulletin est aussi offert en ligne à : www.ontario.ca/communautaires